

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°2 du 14 janvier 2011**

TEXTE SIGNALE

**ARRÊTÉ**

modifiant l'arrêté du 8 août 2007 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.

*Du 15 novembre 2010*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE.

**ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 8 août 2007 portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense.**

*Du 15 novembre 2010*

NOR D E F H 1 0 2 3 1 4 9 A

---

*Pièce(s) Jointe(s) :*

Une annexe.

*Texte modifié :*

Arrêté du 8 août 2007 (JO n° 225 du 28 septembre 2007, texte n° 28 ; JO/220/2007. ; BOEM 111.2.1.2, 351.1.2.3, 352-0.3) modifié.

*Référence de publication :* JO n° 281 du 4 décembre 2010, texte n° 2 ; signalé au BOC 2/2011.

---

Le ministre d'État, ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 août 2007 modifié portant création de commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des fonctionnaires du ministère de la défense,

Arrête :

Art. 1er. L'arrêté du 8 août 2007 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

I. Le troisième alinéa de l'article 6 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Ces commissions sont présidées, pendant toute la durée du mandat, par le directeur du centre ministériel de gestion dont relève la commission administrative paritaire locale concernée, par le directeur de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale, par les commandants supérieurs des forces armées stationnées dans les départements et collectivités d'outre-mer, par le délégué général pour l'armement ou par le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale. »

II. L'annexe II est remplacée par les tableaux annexés au présent arrêté.

Art. 2. Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 novembre 2010.

Pour le ministre et par délégation :

*Le directeur des ressources humaines du ministère de la défense,*

J. ROUDIÈRE.

ANNEXE II.  
**TABLEAU RELATIF À LA COMPOSITION DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES LOCALES.**

*Adjoints administratifs.*

AUTORITÉ ASSURANT la présidence de la CAPL	COMPÉTENCE	GRADES	REPRÉSENTANTS			
			Du personnel		De l'administration	
			Titulaires	Suppléants		
CAPL/adjoint administratif ADMINISTRATION CENTRALE  M. le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale	Toutes directions et tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants relevant du périmètre de l'administration centrale	
	Centre de formation au management de la défense	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2		
	Tous établissements de la direction du renseignement militaire	Adjoint administratif de 1re classe	3	3		
	Personnels mis à disposition et administrés par les services de l'administration centrale	Adjoint administratif de 2e classe	2	2		
	Personnels en fonction dans les ambassades (hors services des anciens combattants) et les organismes internationaux (y compris les personnels de la direction générale de l'armement)					
CAPL/adjoint administratif  Île-de-France de l'armée de terre Saint-Germain-en-Laye  Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye	Établissements relevant de la région terre Île-de-France	Adjoint administratif principale 1re classe	2	2	9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants	
	Établissements relevant du commandement de la marine à Paris	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2		
	Établissements relevant de la région de gendarmerie Île-de-France	Adjoint administratif de 1re classe	3	3		
	Établissements de la DPSD situés sur l'ensemble du territoire métropolitain (hors administration centrale)					
	Directions de l'action sociale situées en zone de défense de Paris					
			2	2		

Établissements du service de santé situés en zone de défense de Paris	Adjoint administratif de 2e classe			
Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense de Paris				
Pôle de l'agence de reconversion de la défense situé à Paris				
Toutes armées et tous services implantés outre-mer et à l'étranger (sauf Antilles, Guyane, Nouvelle-Calédonie et La Réunion)				
Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense de Paris				
Services déconcentrés des anciens combattants situés en Afrique (Tunis, Casablanca, Alger)				
Établissements du service d'infrastructure de la défense (hors périmètre de l'administration centrale) situés en zone de défense de Paris				
Établissements de la DIRISI situés en zone de défense de Paris (hors périmètre de l'administration centrale)				
État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense de Paris				
Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense de Paris				
Centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye				
Institution nationale des Invalides				
Musée de l'armée				
Musée de l'air et de l'espace				

	Musée de la marine ECPAD ONAC Établissements : - y compris détachements et antennes des établissements multisites - hors périmètre d'administration centrale				
CAPL/adjoint administratif Île-de-France de l'armée de l'air Saint-Germain-en-Laye Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye	Établissements relevant de l'armée de l'air situés en zones de défense Ouest, Est, Nord et de Paris (hors périmètre d'administration centrale) Services et établissements de la DGA (hors périmètre d'administration centrale) situés dans la zone de défense de Paris (sauf le site de Brétigny-sur-Orge de DGA Essais en vol) Personnels affectés dans un service extérieur de la DGA dont l'échelon central (DRH/SAR, SMQ/CTSI, DP/ECS, DO toutes entités, DT/SMCO/SIMMAD, DT/SMCO/DCSSF et SSF, DT/SCAS) est situé dans la zone de défense de Paris Personnels gérés par la DGA/DRH affectés hors DGA (HD SE) ou détachés École Polytechnique ENSTA Tous services de DCNs (ex-DCN) * Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites	Adjoint administratif principal de 1re classe Adjoint administratif principal de 2e classe Adjoint administratif de 1re classe Adjoint administratif de 2e classe	2 2 2 2	2 2 2 2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
CAPL/adjoint administratif	Établissements relevant de la région terre Nord-Est		2	2	

<p>NORD-EST - METZ</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</p>	Établissements du service de santé situés en zones de défense Nord et Est	Adjoint administratif principal de 1re classe			9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants
	Établissements du service des essences situés en zones de défense Nord, Est et de Paris	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté	Adjoint administratif de 1re classe	3	3	
	Directions de l'action sociale situées en zones de défense Nord et Est	Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
	Services des anciens combattants situés en zones de défense Nord et Est				
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zones de défense Nord et Est (y compris le centre du service national de Compiègne)				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lille et Metz				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zones de défense Nord et Est				
	Établissements de la DIRISI situés en zones de défense Nord et Est				
	État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA (sauf DRM) situés en zones de défense Nord et Est				
	Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Nord et Est				
	Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du				

	logement militaire de Metz)				
	Centre ministériel de gestion de Metz				
CAPL/adjoint administratif	Établissements relevant de la région terre Sud-Ouest	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
SUD-OUEST - BORDEAUX	Établissements relevant des régions de gendarmerie Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux	Établissements du service des essences situés en zone de défense Sud-Ouest et Ouest	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	
	Établissements du service de santé situés en zone de défense Sud-Ouest	Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Sud-Ouest	Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Sud-Ouest				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Bordeaux et Toulouse				
	Établissements du service historique de la défense implantés à Rochefort et Châtelleraut				
	Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Sud-Ouest, y compris l'ensemble de DGA Essais de missiles (sites Landes, Méditerranée et de Gâvres/Plouhinec), sauf les sites de Cazaux et de Toulouse de DGA Essais en vol				
	Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Sud-Ouest				
Directions de l'action sociale situées en zone de défense Sud-Ouest					

	<p>Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Sud-Ouest (DI Bordeaux/DI Limoges/DI Toulouse)</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situées en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Bordeaux-Mérignac)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Bordeaux</p> <p>ISAé</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/adjoint Administratif</p> <p>NORD-OUEST RENNES</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</p>	<p>Établissements relevant de la région terre Nord-Ouest</p> <p>Établissements relevant de la région maritime Atlantique</p> <p>Établissements relevant des régions de gendarmerie Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire et Bretagne</p> <p>Établissements du service de santé situés en zone de défense Nord-Ouest</p> <p>Centre d'identification des matériels de la défense</p> <p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Ouest (sauf le site de Gâvres/Plouhinec de DGA Essais de missiles)</p> <p>Directions de l'action sociale situées en zone de défense Ouest</p>	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif principal de 2e classe</p> <p>Adjoint administratif de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif de 2e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>3</p> <p>2</p>	<p>9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants</p>



	<p>Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Ouest</p> <p>Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Ouest</p> <p>Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Ouest</p> <p>Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Rennes et Brest</p> <p>Établissements du service historique de la défense situés à Brest, Lorient, Cherbourg et Le Blanc</p> <p>Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Ouest</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Brest et Rennes)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Brest</p> <p>Centre ministériel de gestion de Rennes</p> <p>ENSIETA</p> <p>SHOM</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/adjoint administratif</p> <p>SUD-EST - LYON</p>	Établissements relevant de la région terre Sud-Est	<p>Adjoint administratif principal de 1re</p>	2	2	9 représentants titulaires et 9 représentants suppléants

Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon	Établissements relevant des régions de gendarmerie Rhône-Alpes et Auvergne	classe		
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2
	Établissements relevant du service des essences situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est			
	Établissements du service de santé situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est	Adjoint administratif de 1re classe	3	3
	Établissements relevant de la direction du service national situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est	Adjoint administratif de 2e classe	2	2
	Pôle de l'agence de reconversion de la défense situé à Lyon			
	Directions de l'action sociale situées en zone de défense Sud et Sud-Est			
	Services déconcentrés des anciens combattants situés en zones de défense Sud-Est (DI Clermont-Ferrand/DI Lyon)			
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est			
	Établissements de la DIRISI situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est			
État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de défense Sud-Est				
Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Sud-Est				
Tous services de GIAT Industries ou de NEXTER implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain				
Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du				

	logement militaire de Lyon)  Centre ministériel de gestion de Lyon  * Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites				
CAPL/adjoint administratif  SUD-EST - TOULON  Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon	Établissements relevant de la région maritime Méditerranée	Adjoint administratif principal de 1re classe	2	2	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants
	Établissements relevant de l'armée de l'air situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud et organismes relevant du SIAé	Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
	Établissements relevant des régions de gendarmerie de Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon	Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
	Établissements du service historique de la défense à Toulon	Adjoint administratif de 2e classe	2	2	
	Direction du service d'infrastructure de la défense située à Toulon				
	Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Sud (DI Montpellier/DI Ajaccio/DI Marseille)				
Services et établissements de la DGA :  - situés dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, y compris l'ensemble de DGA Essais en vol (sites d'Istres, de Cazaux, de Toulouse et de Brétigny-sur-Orge), sauf le site Méditerranée de DGA Essais de missiles  - situés en zone de défense Sud-Ouest et zone de défense Sud-Est  Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Marseille et Toulon  État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense Sud					

	<p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense Sud</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Toulon)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Toulon</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/adjoint administratif</p> <p>CNMSS</p> <p>M. le directeur de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale</p>	Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif principal de 2e classe</p> <p>Adjoint administratif de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif de 2e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants de la CNMSS
<p>CAPL/adjoint administratif</p> <p>ANTILLES</p> <p>M. le commandant supérieur des forces armées aux Antilles</p>	Toutes armées ou services implantés aux Antilles	<p>Adjoint administratif principal de 1re classe</p> <p>Adjoint administratif principal de 2e classe</p> <p>Adjoint administratif de 1re</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants désignés par les services relevant du commandement supérieur des FAA

		classe			
		Adjoint administratif de 2e classe	0	0	
<p>CAPL/adjoint administratif</p> <p>LA RÉUNION</p> <p>M. le commandant des forces armées dans la zone Sud de l'océan Indien</p>	<p>Toutes armées ou services relevant des FAZSOI</p>	Adjoint administratif principal de 1re classe	1	1	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants désignés par les services relevant du commandement supérieur des FAZSOI</p>
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
		Adjoint administratif de 2e classe	1	1	
<p>CAPL/adjoint administratif</p> <p>GUYANE</p> <p>M. le commandant des forces armées en Guyane</p>	<p>Toutes armées ou services implantés sur le territoire de la Guyane</p>	Adjoint administratif principal de 1re classe	1	1	<p>5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants désignés par les services relevant du commandement supérieur des FAG</p>
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
		Adjoint administratif de 2e classe	0	0	
<p>CAPL/adjoint administratif</p>	<p>Armées ou services relevant des FANC</p>	<p>Adjoint administratif</p>	<p>1</p>	<p>1</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants désignés par</p>

<p>NOUVELLE-CALÉDONIE</p> <p>M. le commandant supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie</p>		principal de 1re classe			les services relevant du commandement supérieur des FANC
		Adjoint administratif principal de 2e classe	2	2	
		Adjoint administratif de 1re classe	2	2	
		Adjoint administratif de 2e classe	1	1	

*Agents techniques du ministère de la défense.*

AUTORITÉ ASSURANT la présidence de la CAPL	COMPÉTENCE	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			DU PERSONNEL		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
<p align="center">CAPL/ATMD</p> <p align="center">OUEST ZONE OUEST</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes</p>	Établissements relevant de la région terre Nord-Ouest	Agent technique de 2e classe	2	2	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
	Établissements relevant de la région maritime Atlantique	Agent technique de 1re classe	2	2	
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire et Bretagne	Agent technique principal de 2e classe	2	2	
	Établissements du service de santé situés en zone de défense Ouest	Agent technique principal de 1re classe	1	1	
	Services des essences situés en zone de défense Ouest				
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Ouest				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Ouest				
	Établissements du service historique de la défense situés à Brest, Lorient et Cherbourg				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Rennes et Brest				
	Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Ouest				
État-major de soutien défense et organismes interarmées (sauf DRM) relevant de l'EMA situés en zone de défense Ouest					
Organismes du service du commissariat des armées situés en zone de défense Ouest					

	<p>Centre d'identification des matériels de la défense</p> <p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Ouest (sauf le site de Gâvres/Plouhinec de DGA Essais de missiles)</p> <p>Établissements de la DPSD situés en zone de défense Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Brest et Rennes)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Brest</p> <p>Centre ministériel de gestion de Rennes</p> <p>ENSIETA</p> <p>SHOM</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
CAPL/ATMD	Établissements relevant de la région terre Sud-Est	Agent technique de 2e classe	2	2	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
ZONES SUD ET SUD-EST	Établissements relevant des régions de gendarmerie Rhône-Alpes, Auvergne, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon	Agent technique de 1re classe	2	2	
Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon	Services déconcentrés des anciens combattants situés en zones de défense Sud et Sud-Est	Agent technique principal de 2e classe	2	2	
	Établissements relevant de la région maritime Méditerranée	Agent technique principal de 1re classe	1	1	
	Établissements du service de santé situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est				
	Établissements relevant du service des essences situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est				



Établissements relevant de la direction du service national situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Marseille, Toulon et Lyon

Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Sud et Sud-Est, y compris l'ensemble de DGA Essais en vol (sites d'Istres, de Cazaux, de Toulouse et de Brétigny-sur-Orge), sauf le site Méditerranée de DGA Essais de missiles

Établissements de la DIRISI situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

État-major de soutien défense et organismes interarmées (sauf DRM) relevant de l'EMA situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Organismes relevant du service du commissariat des armées situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

Établissements du service historique de la défense situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

Établissements de la DPSD situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

Établissements du service d'infrastructure de la défense situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Toulon)

Centre ministériel de gestion de Lyon

Centre ministériel de gestion de Toulon

	CNMSS					
	* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites					
CAPL/ATMD	Établissements relevant de l'armée de l'air situés en zones de défense Ouest, Est, Nord et de Paris	Agent technique de 2e classe	2	2	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants	
ÎLE-DE-FRANCE  Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye	Services relevant de la DSPRS situés en zone de défense de Paris (y compris l'échelon central)	Agent technique de 1re classe	2	2		
	Services relevant de la DSPRS implantés en Afrique (Tunis, Casablanca, Alger)	Agent technique principal de 2e classe	2	2		
	Établissements relevant de la région de gendarmerie Ile-de-France	Agent technique principal de 1re classe	1	1		
	Établissements relevant du commandement de la marine à Paris					
	Établissements relevant de la région terre Ile-de-France					
	Établissements du service de santé situés en zone de défense de Paris					
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense de Paris					
	Pôle de l'agence de reconversion de la défense situé à Paris					
	Tous services (y compris le SID et la DIRISI) implantés dans les départements et collectivités d'outre-mer et à l'étranger (sauf Nouvelle-Calédonie)					
	Établissements de la DPSD situés en zone de défense de Paris					
	Établissements relevant de la DIRISI situés en zone de défense de Paris					
	État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA en zone de défense de Paris					

Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense de Paris

Personnels gérés par l'administration centrale (sauf sous-direction des pensions), personnels affectés dans les ambassades, les organismes internationaux et les agents employés par DCNs (ex-DCN)

Services et établissements de la DGA situés en zone de défense de Paris (sauf le site de Brétigny-sur-Orge de DGA Essais en vol)

Personnels affectés dans un service extérieur de la DGA dont l'échelon central (DRH/SAR, SMQ/SQ, SMQ/CTSI, DP/ECS, DO toutes entités, DT/SMCO/SIMMAD, DT/SMCO/DCSSF et SSF, DT/SCAS) est situé en zone de défense de Paris

Établissements de la direction du renseignement militaire situés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense de Paris

Centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye

École polytechnique

Institution nationale des invalides

Musée de l'armée

Musée de l'air et de l'espace

Musée de la marine

ECPAD

ONAC

	ENSTA				
	* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites				
<p>CAPL/ATMD</p> <p>ZONES EST ET NORD</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</p>	Établissements relevant de la région terre Nord-Est	Agent technique de 2e classe	2	2	7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté	Agent technique de 1re classe	2	2	
	Établissements du service de santé situés en zones de défense Nord et Est	Agent technique principal de 2e classe	2	2	
	Établissements du service des essences situés en zones de défense Nord et Est	Agent technique principal de 1re classe	1	1	
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zones de défense Nord et Est (y compris le centre du service national de Compiègne)				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zones de défense Nord et Est				
	Établissements de la DIRISI situés en zones de défense Nord et Est				
	État-major de soutien défense et organismes interarmées (sauf DRM) relevant de l'EMA situés en zones de défense Nord et Est				
	Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Nord et Est				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lille et Metz				
Services déconcentrés des anciens combattants situés en zones de défense Nord et Est					

	<p>Établissements relevant de la DPSD situés dans les zones de défense Nord et Est</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Metz)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Metz</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/ATMD</p> <p>ZONE SUD-OUEST</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</p>	<p>Établissements de l'armée de l'air situés en zones de défense Sud, Sud-Ouest et Sud-Est</p> <p>Services relevant de la DSPRS situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements relevant des régions de gendarmerie Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées</p> <p>Établissements relevant de la DPSD situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements relevant de la région terre Sud-Ouest</p> <p>Établissements du service de santé situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements du service des essences situés en zone de défense Sud-Ouest et Ouest</p> <p>Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Bordeaux et Toulouse</p>	<p>Agent technique de 2e classe</p> <p>Agent technique de 1re classe</p> <p>Agent technique principal de 2e classe</p> <p>Agent technique principal de 1re classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p> <p>1</p>	<p>7 représentants titulaires et 7 représentants suppléants</p>

	<p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Sud-Ouest, y compris l'ensemble de DGA Essais de missiles (sites Landes, Méditerranée et de Gâvres/Plouhinec), sauf les sites de Cazaux et de Toulouse de DGA Essais en vol</p> <p>Sous-direction des pensions de la direction des ressources humaines du ministère de la défense</p> <p>Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements du service historique de la défense situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Bordeaux-Mérignac)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Bordeaux</p> <p>ISAé</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/ATMD</p> <p>NOUVELLE-CALÉDONIE</p>	<p>Établissements relevant du COMSUP Nouvelle-Calédonie</p>	<p>Agent technique de 2e classe</p> <p>Agent technique de 1re classe</p>	<p>1</p> <p>2</p>	<p>1</p> <p>2</p>	<p>5 représentants titulaires et 5 représentants suppléants des services relevant du COMSUP Nouvelle Calédonie</p>

M. le commandant des forces armées en Nouvelle-Calédonie	Agent technique principal de 2e classe	1	1
	Agent technique principal de 1re classe	1	1

*Secrétaires administratifs du ministère de la défense.*

AUTORITÉ ASSURANT la présidence de la CAPL	COMPÉTENCE	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
CAPL/SA  ADMINISTRATION CENTRALE PARIS  M. le chef du service parisien de soutien de l'administration centrale	Toutes directions et tous établissements relevant du périmètre de l'administration centrale	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants relevant du périmètre de l'administration centrale
	Organismes extérieurs relevant de la direction des ressources humaines du ministère de la défense	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
	Tous établissements de la direction du renseignement militaire	Secrétaire administratif de classe normale	2	2	
	Personnels mis à disposition et administrés par les services de l'administration centrale				
	Personnels en fonctions dans les ambassades et les organismes internationaux				
CAPL/SA  ÎLE-DE-FRANCE - PARIS  M. le délégué général pour l'armement , direction des ressources humaines	Établissements relevant de la région terre Ile-de-France	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
	Établissements relevant du commandement de la marine à Paris	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
	Établissements relevant de l'armée de l'air situés en zones de défense Ouest, Est, Nord et de Paris	Secrétaire administratif de classe normale	2	2	
	Établissements relevant de la région de gendarmerie Ile-de-France				
	Établissements du service de santé situés en zone de défense de Paris				
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense de Paris				
	Établissements du service des essences situés en zone de défense de Paris				
Pôle de l'agence de reconversion de la défense situé à Paris					



Services et établissements de la DGA situés en zone de défense de Paris (sauf le site de Brétigny-sur-Orge de DGA Essais en vol) ou dont l'échelon central (DRH/SAR, SMQ/SQ, SMQ/CTSI, DP/ECS, DO toutes entités, DT/SMCO/SIMMAD, DT/SMCO/DCSSF et SSF, DT/SCAS) est situé en zone de défense de Paris

Toutes armées et services implantés outre-mer et à l'étranger

Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense de Paris

Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense de Paris

Établissements de la DIRISI situés en zone de défense de Paris

État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense de Paris

Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense de Paris

Directions de l'action sociale situées en zone de défense de Paris

Établissements de la DPSD situés en zone de défense de Paris

Tous services de GIAT Industries ou de NEXTER implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain

Tous services DCNs (ex-DCN)

Centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye

École polytechnique

Institution nationale des invalides

	Musée de l'armée Musée de l'air et de l'espace Musée de la marine ENSTA ECPAD ONAC * Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites				
CAPL/SA  NORD-OUEST - BREST  Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest	Établissements relevant de la région terre Nord-Ouest Établissements relevant de la région maritime Atlantique Établissements du service historique de la défense implantés à Cherbourg, Brest, Lorient et Le Blanc Établissements relevant des régions de gendarmerie Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire et Bretagne Établissements du service de santé situés en zone de défense Ouest Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Ouest Établissements du service des essences situés en zone de défense Ouest Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Brest et Rennes Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Ouest	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle Secrétaire administratif de classe supérieure Secrétaire administratif de classe normale	2 2 2	2 2 2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants

	<p>Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Ouest</p> <p>Directions de l'action sociale situées en zone de défense Ouest</p> <p>Établissements de la DPSD situés en zone de défense Ouest</p> <p>Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Ouest</p> <p>État-major et soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA en zone de défense Ouest</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense Ouest</p> <p>Centre d'identification des matériels de la défense</p> <p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Ouest (sauf le site de Gâvres/Plouhinec de DGA Essais de missiles)</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Brest et Rennes)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Brest</p> <p>Centre ministériel de gestion de Rennes</p> <p>ENSIETA</p> <p>SHOM</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/SA</p> <p>SUD-OUEST - BORDEAUX</p>	Établissements relevant de la région terre Sud-Ouest	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants

Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux	Établissements relevant de l'armée de l'air situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées	Secrétaire administratif de classe normale	2	2
	Établissements du service de santé situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Établissements du service des essences situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Bordeaux et Toulouse			
	Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Directions de l'action sociale situées en zone de défense Sud-Ouest			
	Établissements de la DPSD situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Sud-Ouest, y compris l'ensemble de DGA Essais de missiles (sites Landes, Méditerranée et de Gâvres/Plouhinec), sauf les sites de Cazaux et de Toulouse de DGA Essais en vol			
	Établissements du service historique de la défense implantés à Rochefort et à Châtelleraut			
	Établissements de la DIRISI situés en zone de défense Sud-Ouest			
	État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zone de défense Sud-Ouest			
	Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone			

	<p>de défense Sud-Ouest</p> <p>Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Bordeaux-Mérignac)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Bordeaux</p> <p>ISAé</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/SA</p> <p>NORD ET EST - METZ</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Metz</p>	<p>Établissements relevant de la région terre Nord-Est</p> <p>Établissements relevant des régions de gendarmerie Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté</p> <p>Établissements du service de santé situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Établissements relevant de la direction du service national situés en zones de défense Nord et Est (y compris le centre du service national de Compiègne)</p> <p>Établissements du service des essences situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lille et Metz</p> <p>Services déconcentrés des anciens combattants situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Directions de l'action sociale situées en zones de défense Nord et Est</p> <p>Établissements de la DPSD situés en zone de défense Nord et Est</p>	<p>Secrétaire administratif de classe exceptionnelle</p> <p>Secrétaire administratif de classe supérieure</p> <p>Secrétaire administratif de classe normale</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>

	<p>Établissements de la DIRISI situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées (sauf DRM) relevant de l'EMA situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zones de défense Nord et Est</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Metz)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Metz</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
CAPL/SA	Établissements relevant de la région terre Sud-Est	Secrétaire administratif de classe exceptionnelle	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
SUD ET SUD-EST - TOULON	Établissements relevant de la région maritime Méditerranée	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon	Établissements relevant des régions de gendarmerie Rhône-Alpes, Auvergne, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon	Secrétaire administratif de classe normale	2	2	
	Établissements du service de santé situés en zones de défense Sud et Sud-Est				
	Établissements relevant de la direction du service national situés en zones de défense Sud et Sud-Est				
	Établissements du service des essences situés en zones de défense Sud et Sud-Est				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lyon, Marseille et Toulon				

	<p>Services déconcentrés des anciens combattants situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Directions de l'action sociale situées en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements de la DPSD situés en zone de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements de la DIRISI situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissement du service historique de la défense situé à Toulon</p> <p>Services et établissements de la DGA situés en zones de défense Sud et Sud-Est, y compris l'ensemble de DGA Essais en vol (sites d'Istres, de Cazaux, de Toulouse et de Brétigny-sur-Orge), sauf le site méditerranée de DGA Essais de missiles</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Lyon et Toulon)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Lyon</p> <p>Centre ministériel de gestion de Toulon</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
CAPL/SA CNMSS	Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)	Secrétaire administratif de	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants de la

M. le directeur de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale	classe exceptionnelle			CNMSS
	Secrétaire administratif de classe supérieure	2	2	
	Secrétaire administratif de classe normale	2	2	



*Techniciens du ministère de la défense.*

AUTORITÉ ASSURANT la présidence de la CAPL	COMPÉTENCE	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
CAPL/TMD  NORD - RENNES  Le directeur du centre ministériel de gestion de Rennes	Établissements relevant des régions terre Ile-de-France, Nord-Est et Nord-Ouest	Technicien de classe normale	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
	Établissements relevant de la région maritime Atlantique	Technicien de classe supérieure	2	2	
	Établissements relevant du commandement de la marine à Paris	Technicien de classe exceptionnelle	2	2	
	Établissements relevant de l'armée de l'air situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest				
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire, Bretagne, Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne et Franche-Comté				
	Établissements du service de santé situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest				
	Établissements relevant de la direction du service national situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest				
	Établissements du service des essences situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Paris, Lille, Metz, Rennes et Brest				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest				
Services déconcentrés des anciens combattants situés dans les zones de défense Paris, Nord, Est et Ouest					
Services déconcentrés des anciens combattants implantés en Afrique (Tunis, Casablanca et Alger)					

	<p>Toutes armées et tous services (y compris le SID et la DIRISI) implantés dans les DOM/COM, Nouvelle-Calédonie et à l'étranger</p> <p>Services de l'administration centrale (y compris la DIRISI, la DCSID et le SHD de Vincennes et Caen)</p> <p>Personnels affectés dans les ambassades et dans les organismes internationaux</p> <p>Établissements de la DPSD situés sur l'ensemble du territoire métropolitain</p> <p>Centre d'identification des matériels de la défense</p> <p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Paris (sauf le site de Brétigny-sur-Orge de DGA Essais en vol), en zone de défense Ouest (sauf le site de Gâvres/Plouhinec de DGA Essais de missiles), ou dont l'échelon central (DRH/SAR, SMQ/SQ, SMQ/CTSI, DP/ECS, DO toutes entités, DT/SMCO/SIMMAD, DT/SMCO/DCSSF et SSF, DT/SCAS) est situé en zone de défense Paris</p> <p>Établissements de la DRM implantés sur l'ensemble du territoire métropolitain</p> <p>Établissements publics administratifs sous tutelle du ministère de la défense</p> <p>Tous services de DCNs (ex-DCN)</p> <p>État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de défense Ile-de-France, Nord-Est et Nord-Ouest</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Ile-de-France, Nord-Est et Nord-Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Brest, Rennes et Metz)</p> <p>Centres ministériels de gestion de Saint-Germain-en-Laye, Brest, Rennes et Metz</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
CAPL/TMD	Établissements relevant des régions terre Sud-Ouest et Sud-Est		2	2	

SUD - LYON  Le directeur du centre ministériel de gestion de Lyon	Établissements relevant de la région maritime Méditerranée	Technicien de classe normale			6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
	Établissements relevant de l'armée de l'air situés dans les zones de défense Sud-Ouest et Sud-Est				
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Auvergne, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon	Techicien de classe supérieure	2	2	
	Établissements du service de santé situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud	Technicien de classe exceptionnelle	2	2	
	Établissements relevant de la direction du service national situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud				
	Établissements du service des essences situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille et Toulon				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud				
	Établissements du service historique de la défense implantés à Châtelleraut et à Toulon				
	Services déconcentrés des anciens combattants situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud				
Services et établissements de la DGA situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud, y compris l'ensemble de DGA Essais de missiles (sites Landes, Méditerranée et de Gâvres/Plouhinec) et de DGA Essais en vol (sites d'Istres, de Cazaux, de Toulouse et de Brétigny-sur-Orge)					
Sous-direction des pensions (La Rochelle)					
Établissements relevant de la DIRISI situés dans les zones de défense Sud-Ouest, Sud-Est et Sud					
État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de					

défense Sud-Ouest et Sud-Est				
Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Sud-Ouest et Sud-Est				
Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Bordeaux-Mérignac, Lyon et Toulon)				
Centres ministériels de gestion de Bordeaux, Lyon et Toulon				
* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites				

*Techniciens supérieurs d'études et de fabrications.*

AUTORITÉ ASSURANT la présidence de la CAPL	COMPÉTENCE	GRADES	REPRÉSENTANTS		
			Du personnel		De l'administration
			Titulaires	Suppléants	
CAPL/TSEF  ÎLE-DE-FRANCE - NORD-EST  Le directeur du centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye	Administration centrale, personnels affectés à l'étranger (hors COMFOR)	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
	Établissements relevant de la DIRISI situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris	Technicien supérieur d'études et de fabrication de 2e classe	2	2	
	État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de défense Nord, Est et de Paris	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 3e classe	2	2	
	Établissements de la direction du renseignement militaire situés sur l'ensemble du territoire métropolitain				
	Services de la DPSD situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris				
	Établissements de l'armée de l'air situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris				
	Établissements du service des essences situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris				
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté et Ile-de-France				
	Établissements de la marine situés en zone de défense Paris				
	Établissements du service de santé situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Paris, Lille et Metz				
	Établissements de l'armée de terre situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris				

Établissements relevant de la direction du service national situés dans les zones de défense nord, est et de Paris

Tous services relevant des COMSUP et COMFOR

Services de la DSPRS situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris

Services de la DSPRS situés à l'étranger

Établissements du service d'infrastructure de la défense situés dans les zones de défense Nord, Est et de Paris

Service historique de la défense

Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Nord, Est et de Paris

Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureau régional interarmées du logement militaire de Metz

Centre ministériel de gestion de Saint-Germain-en-Laye

Centre ministériel de gestion de Metz

École polytechnique

Institution nationale des Invalides

Musée de l'air et de l'espace

Musée de l'armée

Musée national de la marine

ENSTA

ECPAD

	ONAC				
	EPIDe				
	* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites				
CAPL/TSEF	Centre d'identification des matériels de la défense	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
OUEST	Établissements relevant de la DIRISI situés en zone de défense Ouest				
Le directeur du centre ministériel de gestion de Brest	État-major de soutien défense et organismes interarmées (sauf DRM) relevant de l'EMA situés en zone de défense Ouest	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 2e classe	2	2	
	Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zone de défense Ouest				
	Établissements du service des essences situés en zone de défense Ouest	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 3e classe	2	2	
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Haute-Normandie, Basse-Normandie, Centre, Pays de la Loire et Bretagne				
	Établissements relevant de la région maritime Atlantique				
	Établissements du service de santé situés en zone de défense Ouest				
	Établissements relevant de la région terre Nord-Ouest				
	Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Nord-Ouest (sauf le site de Gâvres/Plouhinec de DGA Essais de missiles)				
Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Ouest					
Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Brest et Rennes					
Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Ouest					

	<p>Services de la DSPRS situés en zone de défense Ouest</p> <p>Services de la DPSD situés en zone de défense Ouest</p> <p>Établissements de l'armée de l'air situés en zone de défense Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Brest et Rennes)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Brest</p> <p>Centre ministériel de gestion de Rennes</p> <p>ENSIETA</p> <p>SHOM</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/TSEF</p> <p>SUD - SUD-EST</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Toulon</p>	<p>Établissements relevant de l'armée de l'air situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements du service des essences situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements relevant des régions de gendarmerie Rhône-Alpes, Auvergne, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon</p> <p>Établissements relevant de la région maritime Méditerranée</p> <p>Établissements du service de santé situés en zones de défense Sud et Sud-Est</p> <p>Établissements relevant de la région terre Sud et Sud-Est</p>	<p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1re classe</p> <p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 2e classe</p> <p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 3e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>



Services et établissements de la DGA situés en zones de défense Sud et Sud-Est, y compris l'ensemble de DGA Essais en vol (sites d'Istres, de Cazaux, de Toulouse et de Brétigny-sur-Orge), sauf le site Méditerranée de DGA Essais de missiles

Établissements relevant de la direction du service national situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Lyon, Marseille et Toulon

Services de la DSPRS situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Services de la DPSD situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Établissements relevant de la DIRISI situés dans les zones de défense Sud et Sud-Est

État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Sud et Sud-Est

Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Lyon et Toulon)

Centre ministériel de gestion de Lyon

Centre ministériel de gestion de Toulon

\* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites

<p>CAPL/TSEF</p> <p>SUD-OUEST</p> <p>Le directeur du centre ministériel de gestion de Bordeaux</p>	Établissements relevant de l'armée de l'air situés en zone de défense Sud-Ouest	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1re classe	2	2	6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants
	Sous-direction des pensions de la direction des ressources humaines du ministère de la défense	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 2e classe	2	2	
	Établissements du service des essences situés en zone de défense Sud-Ouest	Technicien supérieur d'études et de fabrications de 3e classe	2	2	
	Établissements du service de santé situés en zone de défense Sud-Ouest				
	Pôles de l'agence de reconversion de la défense situés à Bordeaux et Toulouse				
	Établissements relevant de la région terre Sud-Ouest				
	Services et établissements de la DGA situés en zone de défense Sud-Ouest, y compris l'ensemble de DGA Essais de missiles (sites Landes, Méditerranée et de Gâvres/Plouhinec), sauf les sites de Cazaux et de Toulouse de DGA Essais en vol				
	Établissements relevant des régions de gendarmerie Poitou-Charente, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées				
	Services déconcentrés des anciens combattants situés en zone de défense Sud-Ouest				
	Établissements du service d'infrastructure de la défense situés en zone de défense Sud-Ouest				
Établissements relevant de la direction du service national situés en zone de défense Sud-Ouest					
Services de la DPSD situés en zone de défense Sud-Ouest					
Établissements relevant de la DIRISI situés en zone de défense Sud-Ouest					
État-major de soutien défense et organismes interarmées relevant de l'EMA					

	<p>situés en zone de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes relevant du service du commissariat des armées situés en zones de défense Sud-Ouest</p> <p>Organismes extérieurs de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (bureaux régionaux interarmées du logement militaire de Bordeaux-Mérignac)</p> <p>Centre ministériel de gestion de Bordeaux</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>				
<p>CAPL/TSEF</p> <p>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</p> <p>M. le délégué général pour l'armement , direction des ressources humaines</p>	<p>Services et établissements de la DGA situés en zone de défense de Paris (sauf le site de Brétigny-sur-Orge de DGA Essais en vol) ou dont l'échelon central (DRH/SAR, SMQ/SQ, SMQ/CTSI, DQP/ECS, DO toutes entités, DT/SMCO/SIMMAD, DT/SMCO/SSF, DT/CEP, DT/SCAS) est situé en zone de défense de Paris</p> <p>Tous établissements de NEXTER</p> <p>Tous établissements de DCNs</p> <p>* Établissements : y compris détachements et antennes des établissements multisites</p>	<p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 1re classe</p> <p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 2e classe</p> <p>Technicien supérieur d'études et de fabrications de 3e classe</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>2</p> <p>2</p> <p>2</p>	<p>6 représentants titulaires et 6 représentants suppléants</p>